

Naves Infos

N°102

Bulletin d'informations municipales



**2019, une nouvelle année
dans un nouveau Centre Bourg...**

Images - Daniel Gutier

Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4

Actualités

Page 5

Aménagements Travaux

Page 6

En direct du Conseil Municipal

Affaires sociales

Page 8

Tulle Agglo

Conseil Départemental

Page 9

Focus

Page 10-15

Retour sur images

Page 16

Associations

A venir

Page 17-18

Economie

Page 19

Etat-civil

Page 20

Agenda



Naves infos N°102 - janvier 2019

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de la publication : Huguette Madelmont

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne, Ymages-Daniel Gutiez

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Les imprimeurs corréziens

Courriel : naves.infos@gmail.com

Bonne et heureuse année 2019 !

Poursuivant la tradition, le Conseil Municipal tout entier, et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2019 : bonheur et santé pour vous tous. Souhaitons que les turbulences que nous subissons actuellement s'achèvent et que rapidement reviennent le calme et la sérénité.

Vous avez pu constater, combien le visage de notre bourg a changé. L'inauguration des travaux de son aménagement est intervenue le 15 décembre dernier. Les autres réalisations de cette année passée ont déjà été relatées dans les divers numéros de Naves Infos. Comme prévu, le chantier de réalisation de la conduite d'eau venant de Seilhac jusqu'au château d'eau de Sourie est en cours. La traversée le long de la RD 1120 est achevée. C'est au tour des riverains de la rue Victor Forot (La Coutausse) de subir les inconvénients de ces travaux. Nous les remercions de leur compréhension.



La restauration de la fontaine de la place est prévue pour ce début d'année. Notre souhait étant d'y revoir l'eau couler, le personnel du service voirie a entrepris après les vacances, la recherche de la conduite venant de la source de la Geneste jusqu'au bourg. Cette conduite avait sans doute été détériorée lors de travaux effectués dans ce secteur. Leur travail et leur persévérance ont été couronnés de succès puisque depuis le 13 novembre la remise en eau est effective. Soyez rassurés, le tuyau qui l'alimente en ce moment ne restera pas en l'état, il sera dissimulé dans une pierre taillée à cet effet actuellement en cours de réalisation.

Nous avons eu au cours de 2018 l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux commerces ou entreprises : l'auto-école Gendillout, Arnaud Paucard pour la reprise du Garage Pinto, Les Cent Patates aux Ariaux, l'Agence Latitude Services par Rémi Piron, l'entreprise de couverture Bambou-Gadaud, le cabinet de conseils de Laurence Coussy, l'installation du cabinet d'architecte Roulin-Monteil, et la réouverture de la boulangerie par M. et Mme Rouzier. Je veux encore remercier Guy Massoubre et M. et Mme Verrissimo (Carrefour) pour avoir accepté le dépôt de pain après le départ de M. Mouchet jusqu'au 4 janvier.

Pour l'année 2019, ce sera la continuité des travaux entrepris et dont il est régulièrement fait état dans notre journal d'information et sur le site de la commune.

Soyez tous assurés de mon entier dévouement et de celui de la municipalité.

Et pour 2019, Santé, Bonheur, Réussite.

Votre Maire, Huguette MADELMONT

Actualités



Investir pour l'avenir : P.A.B.

Les travaux de l'aménagement du bourg ont été inaugurés le samedi 15 décembre.

Répondant à l'invitation qui leur avait été faite par la Municipalité, les nombreuses personnalités, les entreprises, la population ont pu découvrir **le nouvel aménagement du centre bourg** et de ses abords immédiats. Depuis le début des travaux, notre bulletin d'informations s'est largement fait l'écho de leur avancement. Pour mémoire nous revenons sur ce chantier dont il faut dire une fois encore qu'il était, le plus important de notre mandat.

Les travaux en chiffres :

La phase préalable à l'aménagement du bourg était la réfection des réseaux collectifs : Alimentation en Eau Potable, Eaux Pluviales, Eaux Usées. Il a fallu raccorder les bâtiments publics à ces réseaux.

Coût de l'opération **122 569 € hors taxes**

Subventions :

– Du Conseil Départemental	25 669 €
– Autofinancement	96 900 €

Venaient ensuite l'exécution des travaux de surface :

enrobés, places publiques, espaces verts, plantations d'arbres, éclairage public, containers enterrés, marquages au sol, enrobé trottoir rue des Arènes, mobilier

Coût de l'opération **579 000 € hors taxes**

Subventions :

– Etat	126 400 €
– Conseil Départemental	87 000 €
– Tulle'Agglo	34 821 €
– FDEE Eclairage	27 578 €
– Autofinancement	303 201 €

Il fallait aussi aménager les espaces publics (rue Gustave Vidalin et rue du 19 mars).

Coût de l'opération **81 584 € hors taxes**

subventions :

– Conseil Départemental	20 396 €
– Autofinancement	61 188 €

Et pour terminer, maintenant que l'eau de source y coule à nouveau, la restauration et la mise en lumière du baptistère vont être réalisées. Une pierre de taille semblable à celle qui a été enlevée et égarée va remplacer le tuyau qui pour l'instant alimente la fontaine.

Coût de l'opération **7 438 € hors taxes**

Subventions :

– Etat (DRAC)	3 322 €
– Conseil Départemental	744 €
– Autofinancement	3 372 €



Ainsi sera tournée la page de ces aménagements qui n'auraient pu être réalisés sans le concours financier des diverses administrations et services. A l'issue de la visite, Huguette Madelmont, Maire accueillait en Mairie toutes les personnes présentes et adressait des remerciements chaleureux à Monsieur Frédéric Vaux, Préfet de la Corrèze, Monsieur Daniel Chasseing Sénateur, Monsieur Pascal Coste, Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Claude Peyramard, Conseiller Départemental et Monsieur Michel Breuilh Président de Tulle'Agglo qui tour à tour prirent la parole, ainsi qu'à tous les chefs de services et chefs d'entreprises. Christophe Jerretie Député, en sa qualité de Maire lors de l'engagement du projet évoqua le déroulement des travaux.

Aménagements Travaux



Nettoyage du terrain par les services techniques de la Commune sur le site du futur atelier de découpe dans la zone artisanale de Soleilhavoup.



Avancement des travaux du passage de canalisation dans le cadre de l'alimentation en eau potable sur la RD1120. Chantier porté par le Syndicat du Puy des Fourches.



Réfection de l'enrobé sur la route du village de Bach.



Réfection de la chaussée à Chaunac.

Bientôt une nouvelle antenne Orange

Un nouveau site mobile construit par Orange a été validé lors du conseil municipal du 7 décembre.

Afin d'améliorer la couverture mobile sur la commune, une antenne Orange sera donc installée sur le terrain situé au lieu-dit «Bois Bara».

Mais avant de voir arriver cette antenne, encore quelques mois de patience, car une fois les différentes autorisations administratives obtenues, il y aura des travaux à réaliser pour mettre le pylône en place et l'alimenter (électricité et fibre), puis une période de tests techniques sera réalisée, avant une ouverture commerciale définitive.



En direct du Conseil Municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 6 juillet et le vendredi 7 décembre 2018, sous la présidence de Madame Huguette Madelmont, Maire. La séance s'est déroulée de la façon suivante :

Administration-Fonctionnement

Délibérations

- Décide, la mise à disposition de la salle St Martial à la nouvelle agence de Naves «Latitudes services» afin d'y organiser des ateliers de convivialité et d'échanges cinq fois par an, moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 100,00€ et autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation avec le gérant de l'agence de Naves,
- Accepte le versement de l'indemnité de conseil au nouveau receveur municipal au taux de 100% à compter du mois du 3 septembre 2018 et pour la durée de la totalité du mandat du conseil municipal ou jusqu'au changement de receveur et le versement des indemnités respectives aux 2 receveurs municipaux pour l'année 2018
- Fait le choix d'adhérer à l'Autorité Organisatrice, le Syndicat Puy des fourches Vézère de l'A.E.P,

Finances

Délibérations

- Accepte d'ajouter à l'ordre du jour du conseil :
Demande d'une subvention auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine et du Conseil Départemental pour la réalisation d'un support d'une œuvre d'art archéologique (cheval en tôle de bronze) liée à la restauration des objets découverts à Tintignac,
- Fixe le montant de l'acompte mensuel des charges des logements sis au groupe scolaire Marcel ESTRADE qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2019,
- Fixe le montant de l'acompte mensuel des charges du logement situé 33, rue des Arènes et qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2019,
- Fixe le montant de l'acompte mensuel des charges du logement situé à Lestrade,
- Autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2019 les dépenses d'investissement aux chapitres 20, 21 et 23 du budget principal, du budget annexe du service de l'eau et du budget annexe centre équestre dans la limite du quart des crédits ouverts de chaque budget de l'exercice précédent,
- Décide d'effectuer au budget principal un virement de crédit d'un montant de 28.000,00 € du chapitre 011 charges à caractère général au chapitre 204 subventions d'équipements pour paiement des travaux réalisés par la FDEE 19 dans le cadre des travaux d'Aménagement du Bourg, lot éclairage public,
- Décide d'approuver le procès-verbal de mise à disposition par

la commune des biens affectés à l'exercice de la compétence «assainissement collectif» à Tulle'Agglo avec transfert de la totalité des excédents 2017 du budget assainissement soit la somme de 65 835,83€,

- Décide, par 18 voix pour, de solliciter dans le cadre des projets retenus par le conseil départemental au Contrat de Solidarité Communale (CSC) et par l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL de solliciter des subventions auprès de ces partenaires financiers pour divers projets communaux, au Groupe scolaire Marcel ESTRADE (2^{ème} tranche de travaux), au site sportif des arènes (vestiaires du stade de rugby et tennis couvert) pour l'année 2019,

- Décide, par 18 voix pour, de réaliser le socle et le support des différentes parties constituant un cheval en tôle de bronze lié à la restauration des objets découverts à Tintignac et de solliciter à ce titre une subvention de la DRAC Nouvelle Aquitaine et du Conseil Départemental de la Corrèze au taux le plus élevé possible pour un montant estimatif de travaux de 8.800,00 € H.T.,

Aménagements-travaux

Délégations du Maire

- Prend connaissance de la décision prise par Mme le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir : signature avec l'entreprise E2M de Varetz pour la 1^{ère} phase des travaux de rénovation du Groupe scolaire Marcel Estrade, signature dans le cadre de la mise en place du service d'accueil le mercredi après-midi pour les élèves scolarisés à Naves, de la convention avec l'association ELAN pour définir les modalités d'intervention de l'association, signature avec la société Groupama pour le renouvellement des contrats d'assurance (assurance du personnel) à compter du 1er janvier 2019, signature de la convention avec la S.P.A. dans le cadre de la prestation de service de fourrière animale pour le compte de la commune à compter du 1er janvier 2019, signature de l'avenant n°1 au marché de l'entreprise PSMS19 lot mobilier, signalisation dans le cadre des travaux du P.A.B.

Délibérations

- Approuve le nouveau tableau de classement de la voirie communale intitulé "tableau de classement unique des voies communales" réalisé par Tulle'Agglo suite à l'échange de voirie réalisée avec le Conseil départemental au bourg dans le cadre des travaux du PAB et du reclassement des voies communales de 2^{ème} catégorie en VC à caractère de rues,

En direct du Conseil Municipal

- Adopte par 18 voix pour, la dénomination des voies de la commune sur divers secteurs du territoire, autorise Madame le Maire à acquérir de nouvelles plaques de voies et de numérotations, à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier,
- Valide par 18 voix pour, dans le cadre du programme AMI attribué à Orange et dans le cadre du programme départemental 100% fibre 2021, le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune dans les secteurs, non encore pourvus et particulièrement dans les villages et lieux dits et sollicite un financement pour l'année 2019 auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Départemental pour l'acquisition de plaques indicatives pour un montant d'environ 5000,00 € H.T.,
- Décide, par 18 voix pour, de prescrire la révision alléguée n°3 du P.L.U concernant une opération de changement de destination des granges en zone A et la modification du règlement prenant en compte la réglementation thermique, de la notifier aux personnes publiques associées, de la mettre à disposition du public par la procédure d'enquête publique, de présenter au conseil municipal le bilan de cette mise en concertation, de retenir la proposition du bureau d'études Dejante d'un montant de 4 430,00 € H.T. pour la révision alléguée n°3 du P.L.U, le conseil municipal a prescrit la révision alléguée N°3 du plan local d'urbanisme pour opération de changement de destination des bâtiments et modification du règlement : transformation des anciennes granges classées sans utilité agricole en maison d'habitation. Cette révision fera l'objet d'une enquête publique. Cette délibération est consultable en mairie. et d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents liés à ces dossiers,
- Donne par 13 voix pour et 5 abstentions un accord de principe à l'implantation d'équipements techniques sur la parcelle communale située au bois bara près du stade et autorise Madame le Maire à signer tous documents liés à la bonne exécution de ce projet avec la société Orange.

Affaires sociales

Le CCAS continue sa mission et, lors de sa dernière séance, les décisions suivantes ont été prises :

- Attribution d'aides à des familles en difficulté suite à l'examen de dossiers transmis par l'Assistante Sociale. Les demandes ont été examinées et ont reçu un avis favorable.

Atelier pour les retraités :

Equilibre avec l'association SIELbleu assuré par Bettina Carias. Depuis septembre jusqu'à fin février, c'est un cycle de 20 séances d'une heure de gymnastique plus deux séances d'une heure trente avec la participation d'une nutritionniste.

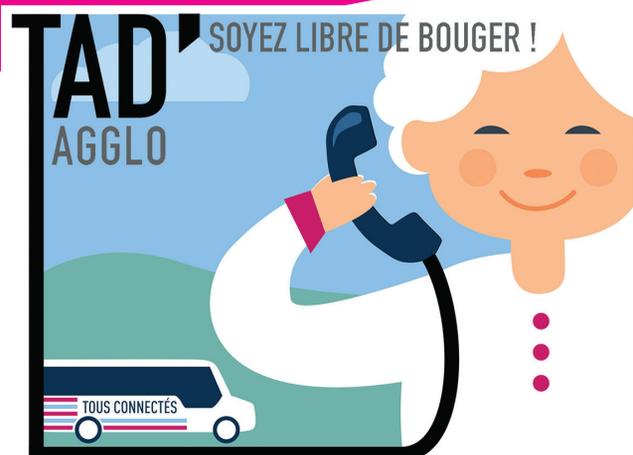
Ce cycle continue jusqu'en juin à raison d'une heure par semaine le vendredi de 11 h à 12 h dans la salle des Saint-Martial. **Les personnes qui seraient intéressées peuvent encore s'inscrire en s'adressant à la Mairie (0555266016).** Il y a encore de la place et on peut «prendre le train en marche». Il n'y aura pas d'examen de fin d'année. Le CCAS prend en charge 50% du coût de l'activité pour les habitants de la commune.



Fêtes de Noël :

Attribution d'un colis à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, inscrites sur la liste électorale. Depuis l'année dernière, M. et Mme Verrismo (Magasin Carrefour) assurent la confection des colis des aînés avec les produits issus de leur supérette, choisis et testés par les membres du CCAS. Ceux destinés à nos concitoyens résidant en Maisons de retraite de Naves, Tulle, Cornil, Corrèze, Chamboulive, Seilhac qui, outre quelques douceurs gourmandes, contiennent des articles naturels dédiés à leur bien-être corporel sont fournis par les «Récoltes Locales» de Soleilhavoup. Participation au repas de fin d'année organisé par le club «Les amis de la Vignotte». Le vins et les chocolats sont offerts par le CCAS.

Tulle Agglo



Le TAD, c'est simple comme un coup de fil : appelez, réservez et un bus vient vous chercher devant votre domicile pour vous amener à Tulle le mercredi ou le samedi matin !

Les personnes habitant l'une des 44 communes du territoire (hors Tulle) peuvent se rendre facilement à Tulle grâce au service de transport à la demande.

Comment utiliser le TAD ?

- 1 - Choisissez le jour de votre déplacement : mercredi matin (arrivée à 9h), après-midi (arrivée à 14h30) ou samedi matin (arrivée à 9h)
- 2 - Réservez votre trajet en appelant le **05 55 21 26 54** au plus tard la veille de votre déplacement avant 12h.

Osicars, le transporteur peut être joint du **lundi au vendredi de**

8h à 12h et 14h à 18h.

3 - Choisissez l'arrêt sur Tulle parmi les 4 proposés : Gare SNCF, Place Brigouleix, Place Schorndorf, Préfecture.

4 - Vous n'avez plus qu'à attendre le bus devant chez vous à l'heure communiquée par le transporteur, et en route pour Tulle !

Si vous souhaitez tenter l'expérience et profiter d'un trajet aller-retour gratuit, il vous suffit de télécharger le formulaire, de signaler que vous utilisez l'offre "découverte" à la réservation et de donner le formulaire rempli au chauffeur le jour de votre déplacement.

lien internet pour imprimer le formulaire : <http://www.tulleagglo.fr/actualites/testez-gratuitement-le-transport-la-demande>.

Tarifs

1 trajet = 1 aller ou 1 retour = 2 tickets

Ticket à l'unité (quelle que soit votre commune de départ) = 1 €

Carnet de 10 tickets = 8 €

Soit 1.60 € le trajet au lieu de 2 €

Sans date limite d'utilisation

Conseil départemental

Démarchage téléphonique : vigilance !

Ces dernières semaines, des personnes prétendant être mandatées par le Département démarchent les propriétaires pour des travaux d'isolation, incitant à la signature de bons de commande et, parfois, de contrats de crédit financier.

En aucun cas, le Département ne mandate de société pour un tel démarchage. Soyez donc vigilants !

Pour tout renseignement sur les aides à l'habitat du Département, contacter le 05 55 93 77 77.

Et pour signaler des pratiques commerciales douteuses, appeler la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations au 05 87 01 90 42.



De même sur notre commune des voitures suspectes ont été signalées en mairie. Dans la mesure du possible, merci de transmettre à la mairie le type de véhicule ainsi que le numéro d'immatriculation afin de communiquer ses informations aux services de gendarmerie.

Armistice du 11 novembre 1918

Focus

Comme dans toutes les communes de France, la fin de la guerre de 1914-1918 a été célébrée et c'est un **hommage tout particulier qui a été rendu aux Morts pour la France en ce 11 Novembre 2018**. Respectant les consignes données, la cérémonie a été préparée avec le plus grand soin. Une assistance nombreuse et recueillie s'est rendue au Monument aux Morts à 11 heures au moment où les cloches se sont mises à sonner à la volée. Accueillis par l'**harmonie des «Enfants de Tulle»**, les porte-drapeaux, les anciens combattants, les élus, les enfants et les participants se sont installés pour les lectures, l'appel des Morts pour la France et les dépôts de fleurs par les écoliers et de gerbes par les élus, Maire et Député. Après la sonnerie «Aux Morts» et la minute de silence, c'est une Marseillaise interprétée par l'harmonie et le public qui a clôturé cette belle et émouvante cérémonie.



Un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi afin de remercier la population, les enfants de l'école et les maîtres et maîtresses qui les accompagnaient. Merci aux jeunes lecteurs, à leurs parents qui avaient choisi pour eux des poèmes se rapportant à l'évènement, et nous n'oublierons pas nos fidèles intervenants qui se font un devoir de participer aux lectures ou de porter les drapeaux.



Deux centenaires dans notre commune

Le bon vivre à Naves ! Tel était le slogan que les anciens d'Algérie avaient attribué à notre commune lors de la création de leur célèbre foire aux vins. Certes, on y vit bien et on y vit longtemps. **Ce sont deux centenaires qui on été fêtées cette année** : Madame Madeleine Noni le 25 octobre et Madame Goumy le 28 novembre.

C'est à son domicile que Mme Noni a soufflé les bougies d'un superbe gâteau, entourée de sa famille, de Monique sa précieuse assistante de vie, de sa voisine, son voisin et de trois représentants de la municipalité ainsi qu'elle l'avait souhaité.

Madame Goumy est résidente à l'EHPAD de Naves. Au cours de «l'après-midi des anniversaires» son centenaire a été fêté en présence de Mme le Maire invitée pour cet événement.

Souhaitons que nous puissions encore longtemps voir nos aînés arriver à ce grand âge dans les meilleures conditions possibles de vie et de santé.

Cérémonie des vœux

Le vendredi 4 janvier à 18h30 dans la Salle Polyvalente s'est tenue la traditionnelle cérémonie **des vœux aux entreprises, aux associations et aux nouveaux arrivants sur la Commune**, en présence d'élus locaux et du Député.

S'en est suivi un échange convivial autour d'un verre offert par la Municipalité accompagnés de toast sucrés-salés confectionnés par nos nouveaux boulangers





Le TNLA c'est reparti !

Sur les starting blocks, notre nouvelle équipe est plus que motivée pour représenter notre lycée et promouvoir notre Agriculture, si talentueuse !

Le TNLA (Trophée National des Lycées Agricoles) se déroulera lors du salon International de l'agriculture à Paris du mercredi 27 février au dimanche 3 mars 2019. Dans ce concours, des établissements s'affrontent autour de 4 épreuves évaluées : une épreuve de communication, une épreuve de manipulation de bovins en toute sécurité, une épreuve de présentation de l'animal et la notation du comportement des élèves sur le salon. Le

thème du salon cette année est : «L'agriculture : des femmes, des hommes, des talents !» Un joli programme en perspective...

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la préparation des élèves pour le concours, mais aussi les encourager à travers leurs page Facebook : **TNLA 2019 Naves - Les génies en herbe**.

EPLEFPA Edgard Pisani

1969 - 2019 : 50 ans «sous le regard d'Edgard»

Le lycée agricole, né en 1969 de la fusion du Collège Agricole Masculin de Tulle-Naves et de l'École Ménagère Agricole du Moulin du Soleil, devenu «Lycée Edgar Pisani» en 2009, fêtera ses 50 ans en 2019. Pour marquer ce cinquantenaire, de nombreuses manifestations sont organisées, dont certaines ouvertes au public de Naves.

Samedi 16 février, de 9h à 15h, des étudiantes proposent, en partenariat avec l'association «les Chandarers», «la gourmandise du marcheur», une randonnée de quelques kilomètres autour de Naves avec découverte et dégustation de produits d'agriculteurs locaux.

Samedi 16 mars, de 9h à 15h, pour la **journée portes ouvertes**, les étudiants organisent un concours jeunes bovins, avec une expo photos «Sous le regard d'Edgard» et de nombreuses animations dont un «Escape game, aventure agricole !»

Samedi 29 juin sera la **grande journée des 50 ans** avec l'inauguration de la maternité de la porcherie, du pôle d'économie sociale et familiale, une présentation du projet de restructuration, 10 ans de l'ULIS, avant le repas de gala et la soirée dansante avec l'association des anciens élèves. Pensez à réserver !

En octobre aura lieu une **fête du cheval, avec un concours équestre**.



L'aérogym

L'association vous propose des cours de gymnastique d'entretien tous **les lundis de 14h30 à 15h30, et les mercredis de 19h à 20h, dispensés par des professionnels**. Il est également proposé des cours de **Zumba et de Strong les mardis soir à partir de 19h**. Pour plus de renseignements 06 29 44 88 53 (Stéphanie) ou 06 95 57 95 56 (Marie) Nous vous souhaitons une très bonne année 2019.



L'école de rugby Naves Seilhac Lagraulière vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Elle a fait sa rentrée le samedi 1^{er} septembre, elle accueille les enfants dès 5 ans. Nous vous attendons avec plaisir pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Tous les renseignements, dates, heures et lieux des entraînements se trouvent sur le site internet www.nslrugby.fr

La liste des éducateurs et administratifs y est également disponible ainsi que leurs coordonnées pour tous les renseignements et questions.

Vous y trouverez également la liste des animations tel que : **le repas farcidure le samedi 2 février salle polyvalente de Naves. Le samedi 2 mars est organisé un rassemblement féminin ouvert à toutes les filles de 14 à 18 ans même novices.** (pour plus de renseignements téléphonez au 06.63.73.19.46).

Toujours au stade de Naves sera organisé **les finales départementales des écoles de rugby, le 13 avril sur la journée.** Celles-ci regrouperont tous nos rugbymen en herbe corréziens de 5 à 10 ans. N'hésitez pas à passer les encourager.

A bientôt autour et sur les terrains.



Le marché de Noël avec Naves Animations



Le dimanche 16 décembre 2018 par un temps maussade, **une quarantaine d'exposants ont proposés divers produits artisanaux et gastronomiques du terroir.**

Tout un chacun pouvait, à moins de 10 jours de Noël peaufiner ses cadeaux ou son repas !

Outre l'association organisatrice, Naves Animations avec son vin chaud, les étudiants de BTS Productions Animales (PA) et Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ASCE) proposaient des marrons chauds AB récoltés à la châtaigneraie (variétés locales et traditionnelles) de l'exploitation de l'EPL, pour financer leur voyage en Italie. Des tourtous, gaufres, crêpes

confectionnés par l'Ecole de Rugby, ainsi que les célèbres pâtés de pommes de terre cuits au feu de bois du NSL Rugby permettaient de régaler vos papilles !

Malgré une journée sans doute placée sous l'égide des nombreux (sans doute trop !) marchés de Noël de Tulle à Seilhac, les exposants furent satisfaits de la fréquentation des Navaraises et Navarois !

Naves Animations vous présentent ses meilleurs vœux et espèrent vous retrouver nombreux, **début mai, à la foire aux vins et aux produits artisanaux, qui sera complétée par un vide grenier !**

Société communale des Chasseurs de Naves

Concours de belote

Il s'est déroulé le vendredi 7 décembre 2018 à la salle des Saint-Martial.

Encore une bonne année, puisque 36 équipes ont pu concourir dans une ambiance très conviviale, améliorée par les rillettes, tourtous, gâteaux divers et variés, appréciés de tous et de toutes, sans oublier le beaujolais nouveau (dont il a été fait usage avec modération, bien sûr !). De nombreux lots ont été distribués à tous les participants, grâce à la générosité des commerçants, artisans, bénévoles et associations. Un grand merci à eux tous !

Merci aussi à tous les participants à qui nous souhaitons une bonne nouvelle année, et nous leur donnons rendez-vous pour le prochain concours, fin 2019.

Repas de la chasse

Le traditionnel repas de la chasse de notre association aura lieu le samedi 16 février 2019 à partir de 12h, dans la salle Polyvalente du Pré Bourru. Nous vous attendons nombreux pour déguster tous ensemble l'habituel sanglier du pays.



Action en milieu scolaire : L'intervention de différents auteurs jeunesse, dans les établissements scolaires, a bénéficié du travail préparatoire fait par les enseignants.

Jean-Christophe Tixier, a rencontré les élèves de seconde générale du lycée E. Pisani, ainsi qu'un groupe de 40 élèves de seconde du lycée E. Perrier, et a fait une intervention au collège de Seilhac auprès des élèves d'une classe de 3ème L'école de Naves l'a accueilli pour les élèves de CM1 et de CM2.

Adèle Tariel (auteure) est intervenue auprès des élèves de l'école élémentaire du groupe scolaire Marcel Estrade.

Jérôme Peyrat (illustrateur) a conduit des ateliers dans les différentes classes de l'école maternelle groupe scolaire M. Estrade de Naves.

Les productions de ces élèves ont été présentées dans l'enceinte de la salle polyvalente lors de la foire.

Moment théâtral, vendredi 2 mars à l'église de Naves avec la troupe l'Echappée Belle en ouverture à la foire du livre sur le thème de l'illétrisme.

La venue du conférencier, Gilles Clément, le samedi 3 mars au lycée Edgar Pisani avait été annoncée par la présentation du film «Le jardin planétaire» en décembre 2017 au cinéma de Tulle.

Devant une assistance venue nombreuse avec la complicité du journaliste Daniel Martin, Gilles Clément a présenté la démarche qui a conduit à la théorie du jardin en mouvement, puis du jardin planétaire.

Pour illustrer son propos, Gilles Clément est revenu sur la définition du jardin, à savoir :

Qu'est ce qu'un jardin, et, par «corollaire», qu'est ce qu'un jardinier ? Un jardin, c'est un enclos protégé, seul et unique territoire de rencontre de l'homme avec la nature dans lequel le rêve est autorisé, c'est aussi, partout dans le monde un espace de paradis.

La mission du jardinier, c'est d'organiser cet espace, d'assurer une fonction de production (planter, semer) et d'entretenir cet espace.

Le jardinier a donc pour responsabilité de protéger la vie, Gilles Clément a rappelé, à travers l'exemple de la graine en dormance, l'importance du temps. Relevant qu'il ne se passe rien au cours de cette phase où la graine n'a pas rencontré les conditions de sa germination.

Car le cœur du propos de Gilles Clément sera de nous amener à la genèse de sa théorie du jardin planétaire, depuis l'idée à partir de laquelle le jardinier accepte la composition du jardin proposée par la nature (qui positionne les plantes «à son envie») en s'appuyant sur sa théorie du manifeste du tiers paysage. Au final, Gilles Clément a dédié ses ouvrages, moment de dialogue personnalisé.

La foire du livre, dimanche 4 mars.

Cette nouvelle édition a permis d'accueillir cinquante auteurs, du livre d'histoire locale voire régionale aux livres de nouvelles, du roman au polar et de neuf auteurs de jeunesse.

Certains auteurs ont retrouvé des lecteurs avec lesquels la séance



de dédicaces est un moment de reconnaissance mutuelle. Cette fidélité réciproque témoigne de la qualité des liens qui peuvent se tisser au cours des rencontres, les échanges étant des moments d'apport réciproque, «je change, parce que j'échange !»

La présence de jeunes lecteurs, la qualité des propos tenus par tous, les moments de satisfaction de la foule séduite prouve, s'il en est encore besoin, qu'au delà de son aspect commercial, la manifestation est également, la fête du livre, la fête du lire.

La table ronde avec les auteurs du prix des lecteurs corréziens a réuni un public critique qui a souhaité mieux comprendre les différents ouvrages avant de faire parvenir son vote.

Mille et une pages s'intitule la manifestation, et près d'un millier de visiteurs nous ont honorés de leur présence.

Concours de nouvelles

Relevons, au cours de cette manifestation, la qualité du premier concours de nouvelles organisé par les éditions de la Rue Mémoire dirigées par M. Noël Gayraud, qui, après nous avoir révélé l'existence d'un crocodile aux sources de la Solane, nous a invité à marcher sur les traces de l'ours qui habite nos forêts. Les différentes nouvelles ont fait l'objet d'un recueil présenté à la foire.

Participations autres

Lors de la foire aux vins, notre association a répondu à l'appel de Naves Animations pour la confection de crêpes et de tourtons, moment convivial de «promotion» de notre association

La saison estivale nous a permis de nous retrouver autour des poêlons lors des marchés de pays, soient les mercredis 8 août avec Les Chandarers et 29 août avec l'ensemble des associations représentées.

Le bureau est élu comme suit : - Président : Estrade André - Secrétaire : Dignac Paulette - Secrétaire-adjoint : Boucherat Marie-Claire - Trésorier : Latour Dominique -Trésorier adjoint : Bouyssou Jean- François

Mme Sandra Bouthouyrie nous félicite pour la qualité des animations culturelles proposées bénéfiques pour la commune.

Elle nous remercie pour la disponibilité de notre association bien impliquée dans la vie associative de Naves et qui entretient une bonne communication avec les élus.

La municipalité nous assure de son soutien pour l'organisation de nos diverses manifestations à venir.

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Naves s'est dotée d'un **nouveau bureau** lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre dernier : Pierre-Jean Pommet : Président, Julien De Sa : Vice Président, Cathy Bedefort : Secrétaire, Karine Parlange : Secrétaire adjointe, Julie Merpillat Trésorière, Marina Goudour : Trésorière adjointe, Esméralda Chèze : Chargée de communication, Karine Laubie : Chargée de communication adjointe

Cette nouvelle équipe plus que motivée a d'abord décidé de changer le logo de l'association sur lequel les couleurs vives sont désormais de mises. Depuis, l'APE a déjà participé ou organisé plusieurs rendez-vous.

Le 20 novembre, nous avons accompagné les élèves d'élémentaire lors du cross qui se déroule chaque année au Chambon. Un bon goûter a été servi à nos sportifs pour les réchauffer.

Le 2 décembre a eu lieu la deuxième édition du Vide ta Chambre à la salle du Pré Bourru. Simple balade pour certains, bonnes affaires pour d'autres, tout le monde a pu trouver son compte lors de cette journée pluvieuse mais finalement chaleureuse. Les membres du bureau tout comme des parents actifs au sein de l'association, ont tenu une buvette et concocté crêpes et gaufres pour les exposants comme les visiteurs.

Avec l'ensemble de l'équipe enseignante, nous avons pu finir l'année 2018 en compagnie du Père Noël. Celui-ci est arrivé avec un magnifique traineau rempli de cadeaux et les enfants de maternelle ont pu lui rendre la pareille en lui chantant, non sans fierté, de belles chansons apprises en classe.

D'autres événements sont à venir au cours de l'année 2019 : le loto le 8 février, le carnaval le 12 avril et participation à la fête de l'école et au marché de pays.

Vous pouvez nous suivre et/ou nous contacter sur les réseaux sociaux «APE école Naves» ou par mail : apenaves19@gmail.com



GAGN, fête de la science, le 11 octobre



Comme chaque année, le village des sciences d'Ussel a ouvert ses portes le jeudi 11 octobre à partir de 9h à la salle polyvalente d'Ussel.

Initiée en 1991 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science promeut la culture scientifique et favorise les échanges auprès du grand public.

Il est de tradition pour le GAGN de participer à cette fête sous le thème : «La géologie pour mieux protéger l'environnement», qui a connu encore cette année un franc succès.

La Fête de la science se déroule partout en France du 7 au 15 octobre et vise à rapprocher public et scientifiques autour de nombreuses animations gratuites.

Repas de Noël des Amis de la Vignotte, le 8 décembre

C'est autour d'un excellent repas que les amis de la Vignotte et des anciens de la commune ont fêté Noël.

Mr le député a, malgré son emploi du temps, tenu à passer dire un bonjour et souhaiter de bonnes fêtes à tous les présents.

Excellent repas dans une non moins excellente ambiance.



Retour sur images

Les feuilles mortes Dans le mille pour les Chandarers... !



© Christian MARCHAL

La randonnée des feuilles mortes du 11 novembre, a tenu ses promesses et a surtout rencontré un succès qui a enchanté les organisateurs.

C'est en effet près d'un millier de participants (947, dont 339 vététistes, 560 marcheurs et 48 enfants) qui se sont élançés, marcheurs, vététistes ou traileurs sur les chemins de la commune. Il convient de préciser que la qualité des tracés, tracés en marguerites à partir d'une base permettant à chacun de composer sa «rando à la carte» en fonction des difficultés proposées, tracés «single» permettant des parcours inédits et uniques, car balisés pour la circonstance, tracés aménagés avec la complicité de propriétaires généreux et compréhensifs autorisant la traversée de leurs prairies ou de leurs bois, pour la randonnée uniquement, a favorisé cette réussite.

Enfin, les conditions météorologiques ont ajouté leur contribution, d'une part en préparant les terrains pour que les feuilles mortes ta-

pissent les parcours et par une gestion raisonnée des précipitations, pour des sols humides et légèrement glissants, pour la joie des vététistes, mais pas trop lourd pour garder le pied léger, et d'autre part en soulignant la qualité des atours dont dame nature s'étaient parés, couleur chatoyante des arbres, luminosité progressive derrière les brumes matinales.

Evidemment, les traditionnels ingrédients qui caractérisent la rando des feuilles mortes et en font le rendez-vous de l'automne ont été proposés, à savoir un accueil chaleureux, un balisage irréprochable, des ravitaillements alléchants (Ah, le pain d'épices maison !!), la soupe réparatrice et le repas convivial, l'ensemble autorisant chacun à dire à l'organisation : «A l'année prochaine».

Merci à tous les participants et bravo aux organisateurs.

En attendant Noël : Le spectacle 2018 du Petit Cabaret de Naves



C'est un peu en avance, pendant les cinq représentations de leur spectacle «En attendant Noël», que les membres du Petit Cabaret ont tous reçu un magnifique cadeau de Noël de la part du public : une pleine réserve d'applaudissements, de rires et de souvenirs. Nous adressons donc en retour un immense merci à tous nos spectateurs pour leur soutien et leur chaleur, et nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Pour ce qui concerne le programme du Petit Cabaret en 2019, la troupe se réunira le Samedi 19 Janvier après une petite pause hivernale pour une Assemblée Générale qui marquera **le début de la seizième saison de l'association**. On y dressera le bilan de l'année passée, et on y désignera les différentes commissions que seront chargées d'écrire le prochain spectacle, de prévoir les costumes, les décors, etc...

La commission écriture reprendra alors son travail courant février, et les répétitions devraient redémarrer aux alentours du mois d'avril pour durer jusqu'à novembre 2019, où nous auront enfin le plaisir de retrouver les planches et le public.

Notez que Le Petit Cabaret proposera également deux soirées théâtrales les samedi 23 mars et 06 avril 2019 pour divertir les spectateurs qui le souhaiteront.

A très bientôt.

L'équipe du Petit Cabaret de Naves.

Une saison bien engagée avec l'Entente des basses-Monédières !

Retour sur images

Un groupe de jeunes dynamique

Dans notre politique de formation des jeunes, deux créneaux sont proposés **le vendredi de 18h30 à 20h et le samedi de 10h30 à 12h à la salle des ateliers municipaux de Naves**. La séance du vendredi réunit des jeunes garçons et filles, de 7 à 14 ans, répartis en 2 ou 3 groupes selon l'âge et le niveau de chacun. La séance du samedi matin est quant à elle plutôt orientée baby-ping pour des enfants de 4 à 8 ans. Ces séances sont encadrées bénévolement par Audric Berhault et Julien Gauchou, tous deux en formation d'animateur de club cette saison.

Plusieurs jeunes participent aux compétitions cette année. Julien Gauchou et Alban Mazaud en individuel ont participé aux deux premiers tours au niveau régional et se sont imposés comme des joueurs importants de l'équipe première du club en championnat par équipes ! Alexandre Combeau et Mathis Paucart jouent quant à eux en départementale 3. Parmi les jeunes, il faut signaler la première participation de Julien Durand et Tristan Mesquita De Sa au championnat jeunes. Pour la première compétition de leur première année de ping ils ont réussi à remporter une rencontre par équipes et à gagner deux matchs chacun, c'est très prometteur.

Championnat par équipes - Maintien à tous les étages.

Nous avons engagé en ce début d'année, 3 équipes en championnat. Les rencontres se jouent à Chamboulive ou à Naves le vendredi soir à 20h30. L'équipe première, en pré-régionale, assure son maintien dans une poule relevée, les progrès des jeunes y ont fortement contribué. L'équipe 2, en départementale 2, se maintient largement en gagnant ses deux derniers matchs, il faudra continuer sur cette bonne dynamique. L'équipe 3, en départementale 3, qui est celle qui permet à des jeunes joueurs de découvrir la compétition, assure également le maintien !

Des entraînements hebdomadaires adaptés à tous.

Envie de découvrir ou redécouvrir le tennis de table, venez nous rencontrer lors de nos entraînements hebdomadaires. **Deux entraînements adultes sont proposés le mardi à 20h à la salle des ateliers municipaux de Naves et le dimanche de 10h à 12h au gymnase de Seilhac**, plutôt orienté loisirs. Les entraînements jeunes ont lieu à la salle des ateliers municipaux de Naves, le vendredi de 18h30 à 20h pour les jeunes de 6 ans et plus et le samedi de 10h30 à 12h pour les jeunes de moins de 8 ans. Sport mixte, pour tous les âges, compétition ou uniquement loisir, venez essayer le tennis de table lors de nos différents rendez-vous. Contact : 06 70 48 27 18 - bassesmonedieres@gmail.com



Tennis Club de Naves



À l'issue de l'Assemblée générale du Tennis Club de Naves **Patricia Colin a remplacé Maurice Tintignac après 30 ans de présidence**. **Le tennis Club de Naves compte 40 licenciés** et une école de tennis en partenariat avec le club de tennis de Seilhac réunissant une quarantaine d'élèves de tous niveaux y compris pour les adultes, dispensé par Jérôme Montazel professeur diplômé d'état.

Les licenciés ont à disposition 2 courts extérieurs et un court couvert.

Il a été noté lors de la dernière assemblée générale une baisse des effectifs et la nécessité de travaux notamment sur le court couvert avec la réfection du toit et de l'éclairage.

Lors de la saison passée, **il y a eu plus de 200 matchs en compétition à Naves** et dans tout le Limousin avec 6 équipes hommes, 3 équipes femmes et 6 équipes jeunes ; des interventions dans les écoles et aussi le tournoi du club point d'orgue de la saison. Des stages sont aussi organisés aux vacances scolaires de toussaint, février, avril, juillet, ouverts à tous en initiation et perfectionnement.

L'année 2019 a déjà commencé avec les plus de 55 ans par 2 victoires et une défaite ; elle va se poursuivre avec une nouvelle organisation départementale et régionale. Les jeunes débiteront en novembre décembre puis ce sera les adultes hommes et femmes dès janvier. **Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Patricia Colin au 06.82.29.57 86 ou par mail : patricia.colin19@orange.fr ou Marc Gorse au 06.30.77.90.15**

Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

Associations



Créée en juillet 2018, l'association **Equi'vergnes a pour vocation de promouvoir et de développer les activités équestres de l'Ecurie des Vergnes.**

Elle organise des événements hippiques et festifs : concours internes, stages, manifestations dans le cadre des journées du cheval, portes ouvertes, soirées à thèmes... Le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un repas moules-frites est prévu le 9 février 2019 à la salle des Saint-Martial. Il est ouvert à tous, l'association vous accueillera avec plaisir.

Pour les réservations : 07 72 07 30 20 ou 07 88 00 97 42 ou equi'vergnes@gmail.com

La présidente, les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019

A venir

Dimanche 3 mars 2019

Plus de cinquante auteurs accueilleront les bibliophiles qui pourront échanger et faire valoir leur point de vue, et surtout obtenir une dédicace qui personnalise les ouvrages et crée un lien entre auteur et lecteur.

Nous nous efforcerons de reconduire les animations autour de cette manifestation pour qu'elle reste un manifeste pour le livre et une fête du lire.

• Actions en milieu scolaire

Intervenants Ecole de Naves, vendredi 15 février 2019
Anne-Lise Boutin, illustratrice en école maternelle et CP
Zad et Didier Jean à l'école élémentaire.

Lycées et collège, jeudi 14 février 2019

Jean-Luc Marcastel : Seilhac jeudi 14 février matin

Legta Pisani jeudi 14 février après-midi

Anne-Lise Boutin illustratrice et graphiste : lycée E. Perrier, mercredi 14 février après midi avec les élèves qui ont choisi l'option arts plastiques.

• Prix des lecteurs corréziens

Sélection des bibliothécaires:

- «La nuit introuvable» de Gabrielle Turloup.
- «Changer l'eau des fleurs» de Valérie Perrin
- «Le courage qu'il faut aux rivières» d'Emmanuelle Favier
- «Sauf» d'Hervé Commère
- «Les indifférents» de Julien Dufresne Lamy.

Le vote pour la sélection des 3 derniers ouvrages est possible jusqu'au 9 mars 2019, soit après la foire.

Ces auteurs seront invités à la foire 2019, dimanche 3 mars 2019, et participeront à une table ronde avec vous, lecteurs.

• Conférence samedi 2 mars, Hôtel du département Amphithéâtre du Bâtiment F, 15h00.

M. Henri Peña-Ruiz sera notre invité et nous propose de nous faire partager sa réflexion sur le thème suivant :

- **Les dilemmes de la politique des coûts en économie.** La réflexion s'efforcera de penser l'externalisation des coûts écologiques et sociaux induite par une économie de l'offre obsédée par la seule compétitivité à court terme. Il y sera question des tem-

Perspectives Saison 2019 Foire du livre

poralités différenciées de l'agir humain, de la solidarité intergénérationnelle, et de la façon dont les rapports entre acteurs économiques tendent à façonner un rapport problématique de l'humanité à la nature. L'intention sera de définir les interrogations majeures qui surgissent dans une urgence indéniable au regard de la dette écologique et du réchauffement climatique, mais aussi du désenchantement humain et social que provoque un développement parfois absurde, voire éthiquement intenable.

La conférence ainsi que le débat avec la salle seront conduits par M. Daniel Martin qui nous fait l'honneur de nous accompagner depuis plusieurs années.

• Concours de nouvelles

Nous espérons des contributions nombreuses et de qualité étant rappelé que les auteurs sont appelés à construire leur récit à partir de la phrase suivante : «Grâceuse comme une libellule, la 2CV doubla, dans un froissement d'aile la porsche qui resta collée au bitume comme une grosse mouche».

Les auteurs des œuvres primées seront présents.

Bambou-Gadaud Couvertures

Économie

Ce n'est pas la banale reprise d'une entreprise par une autre qui s'est produite le 1^{er} octobre, sur la zone intercommunale de la Geneste. **C'est un rapprochement d'intérêt et de passion qui a fait que Gadaud Couverture est devenu un établissement secondaire de la société terrassonnaise Bambou.** D'un côté la société qu'a créée en 1989 Claude Gadaud, couvreur depuis l'âge de 16 ans et qui cherchait une solution de reprise. De l'autre l'entreprise familiale Bambou, une des plus anciennes de France, qui envisageait de se développer.

«Nous avons envie de nous développer, mais nous n'avions pas envisagé de reprendre une autre entreprise» explique Caroline Bambou, descendante du fondateur. C'est l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine, et Tulle Agglo qui ont fait le lien entre les deux. Et entre Cédric Dufour, dirigeant de Bambou, et Claude Gadaud, le contact est rapidement passé. «C'est une histoire de passionnés, ce sont deux couvreurs qui se sont rencontrés» résume Caroline Bambou. Et l'entreprise corrézienne a particulièrement intéressé celle de Terrasson grâce au savoir-faire de ses cinq employés : «en Dordogne, nous avons tous les types possibles de couvertures. En Corrèze, le travail de l'ardoise est intéressant, reprend, il y a un savoir-faire rare qu'il faut préserver». Bambou y adjoindra des techniques modernes, comme l'utilisation de drones pour réaliser les métrages. Et si l'entreprise qui continuera à porter son nom ne sera plus qu'un établissement secondaire de Bambou, Claude Gadaud va continuer à travailler encore quelques années dans l'entreprise navarroise.



La boulangerie réouvre ses portes...



C'est derrière une vitrine alléchante que M. et Mme Rouzier vous invitent à venir pousser la porte de leur boulangerie pour découvrir un large choix de pains, de viennoiseries, de pâtisseries mais aussi un rayon «salés», quiches, pizzas...

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 7h00/12h15 - 16h00/18h45

Samedi et dimanche : 7h30/12h30

Téléphone : 05 55 29 17 16

Neology

Depuis 1973, l'entreprise Neology **fabrique des canapés et fauteuils, cuir et tissu** et depuis 1999 dans ses ateliers sis Za de la Geneste.

Les produits sont réalisés de A à Z. De la découpe du cuir à l'habillage en passant par la structure en bois, **tout est travaillé à la main.**

Cette fabrication traditionnelle, réalisée à la commande, s'adapte au désir du client. Plus grand, plus petit, plus ferme, chaque produit est unique. Neology réalise également de nombreuses pièces pour l'hôtellerie telles que des têtes de lit, des banquettes capitonnées ou des bridges de restauration.

Chaque année, printemps et automne, la société ouvre ses portes aux particuliers.

Dans l'atelier, entre machines à coudre et patrons de coupe, près de 250 modèles sont ainsi exposés et vendus en direct usine.

Produits photos ou d'exposition, premiers de série en cuir et tissu ou fabrications sur commande, il y en a pour tous les goûts.

Za de la Geneste - 05 55 20 99 00 - info@neology.tm.fr



Economie

Naves Auto Services



Nos travaux d'agrandissement étant finis nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir dans notre **nouveau hall d'accueil** avec sa salle d'attente confortable. Plus d'espace pour pouvoir vous recevoir et vous conseiller dans des conditions optimum ! Votre satisfaction est notre priorité.

Julien Bigeargeas vous accueille afin de vous conseiller sur l'achat de votre nouvelle voiture. Son équipe qui compte dorénavant **10 pro-**

fessionnels de l'automobile réparent et entretiennent vos véhicules avec passion.

Toutes l'équipe vous souhaite une très belle année 2019.

Naves Auto Services Carrosserie Bigeargeas votre spécialiste automobile de proximité, situé dans la zone de la Geneste 19460 à Naves.

- Vente véhicules neufs toutes marques bénéficiant de fortes remises pouvant aller jusqu'à -43%
- Vente de véhicules d'occasion sélectionnés pour vous, entièrement révisés et garantis.
- Reprise de votre ancien véhicule et achat cash.
- Location de véhicules particuliers et utilitaires, minibus, grand volume, camion frigo, porte voiture, camion transport de chevaux...
- Entretien, réparation mécanique et tous vos travaux de carrosserie, nous sommes partenaires avec vos assurances.

Un véhicule de prêt récent vous est confié durant l'immobilisation de votre voiture.

Garage Soulier

Situées à Naves, au lieu dit Soleilhavoup, les équipes du Garage Soulier ont célébré le 7 Septembre dernier, **l'inauguration de leur nouveaux locaux**.

En effet, après plusieurs mois de travaux, les salariés du Garage Soulier ainsi que leur Directeur Mr Florent Vigneau ont tenu à remercier leur clients autour d'un apéritif dinatoire convivial et chaleureux.

À cette occasion, les invités ont pu découvrir en exclusivité l'esthétisme éblouissant de la Renault Alpine.

Garage Soulier

Soleilhavoup - 19460 Naves

Tél. 05 55 27 00 12

Vente véhicule Neuf et Occasion

Service Entretien et Réparation

Horaires service commercial

Lundi - vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 8h - 12h



Erratum



Dans le Naves Infos précédent, nous vous informions de l'implantation d'un commerce de vente de pommes de terre sur notre commune sans vous communiquer l'adresse précise.

Il s'agit de «Cent patates» situé au lieu-dit les Ariaux 19460 Naves.

Une permanence est assurée par Audrey Bousseyrroux tous **les samedis matin de 10h00 à 12h00**, et le reste de la semaine sur rendez-vous au 06 30 29 18 76.

Naissances

- Arthur Fabien LESUEUR, le 25 octobre 2018, domicilié «Le Puy des Horts »
 - Adrien Francis Noël LESCURE , le 29 novembre 2018, domicilié «Rue de la voie romaine»
 - Louis CRÉCHET, le 23 décembre 2018, domicilié «3 rue des Arènes»
 - Alia OUJATI, le 28 décembre 2018, domiciliée «Résidence Square des Tilleuls, Rue de l'Hôtel de Ville»
- Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Mariages

- Sébastien JEAN et Carine Sophie LAJONCHERE, le 5 janvier 2019, domiciliés «14 Rue du Carnyx - Soleilhavoup»

Félicitations aux nouveaux mariés

Décès

- Jean Claude Hubert DUCHATEAU, le 9 octobre 2018, domicilié «9 Avenue des Résistants»
- Simone Monique COPIN, le 27 octobre 2018, domiciliée «9 Avenue des Résistants»
- Joëlle Francine LAVAL épouse BATOUX, le 28 octobre 2018, domiciliée «Pont de Peyrelevade-»
- Colette Jacqueline BEL veuve FOURNIER, le 17 novembre 2018, domiciliée «Soleilhavoup»
- Elise BRUNIE veuve CHASSAIN, le 23 novembre 2018, domiciliée «3 Rue de l'Hôtel de Ville»
- Antoine ALBIER, le 29 décembre 2018, domicilié «Lestrade»
- Paulette Adrienne ARNAULT veuve BOBILLOT le 11 janvier 2019, domicilié «Les jardins de l'étang 6 Rue Pierre Pradoux»

Nous présentons nos condoléances aux familles

Les avis de décès sont communiqués par le service de l'état civil qui n'est pas toujours informé lorsqu'ils se produisent en dehors de la commune.

Agenda

	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	LEGENDE
2	REPAS FARCIDURES DANSANT Salle polyvalente du Pré Bourru A partir de 20H	F O I R E D U L I V R E 15H - HOTEL DU DEPARTEMENT Amphithéâtre du Bâtiment F : Conférence proposée par M. Henri PENA-RUIZ qui propose de faire partager sa réflexion sur le thème suivant = Les Dilemmes de la Politique des coûts en économie".			Rencontres et dédicaces
3		FOIRE DU LIVRE Salle polyvalente Pré Bourru			Infos Mairie
4				Foire aux Vins en nocturne	Société communale des chasseurs de Naves
5				Foire aux Vins toute la journée	Ecole de Rugby N.S.L.
8	LOTO Salle polyvalente Pré Bourru - 20H30				Association Parents d'Elèves A.P.E.
10		REPAS FARCIDURES Salle St Martial - 12H			A.N.A.C.A.
12			FÊTE DU PRINTEMPS		Les Amis de la Vignotte
16	Repas dansant Salle polyvalente du Pré Bourru - à partir de 12H				Naves Animations
24	THÉ DANSANT Salle polyvalente Pré Bourru				
26				Elections Européennes	